

Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 15 - janvier 2013

Sommaire

- le mot du maire p 1
- les infos communales p 2/3/4
- l'entreprise... p 5
- les infos environnementales p 6/7
- Les écoles p 7/8
- La vie associative p 9/10/11/
12/13
- Un peu d'histoire p 14/15
- Etat civil p 16
- L'Agenda p 16

La mairie

12 avenue des sports
53600 Sainte-Gemmes le Robert
Tel. : 02 43 90 61 79
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.sainte-gemmes-le-robert.mairie53.fr>

Ouverture du lundi au vendredi (sauf le mercredi matin)
de 9h à 12h30
et du lundi au jeudi
de 15h30 à 17h30

Fermée le vendredi après-midi.



Le mot du Maire ...

Gemmoises, Gemmois,

2012 se termine avec des évènements qui nous ont marqués tout au long de cette année, je pense au 100^{ème} anniversaire de Mme COUTARD que nous avons fêté en présence de sa famille et de ses nombreux amis, une bien belle journée que ne nous manqueront pas en 2013 pour le 101^{ème}, mais aussi des moments malheureux, je pense à ceux qui nous ont quitté, à leur famille et je sais combien c'est difficile.

La 1^{ère} tranche des travaux de la salle des fêtes est terminée. Cette dernière a porté sur l'isolation, la VMC, le chauffage et la décoration (peinture). La 2^{ème} tranche se réalisera en 2013 et concernera les sanitaires et les extérieurs.

La vente des parcelles du lotissement « du Fourneau » est en avance sur le programme, ce qui nous conforte sur le choix du terrain.

Une nouvelle tranche d'enfouissement du réseau électrique est à l'étude au SDEGM (Syndicat d'électrification de la Mayenne), avec une réalisation normalement prévue fin 2013 - début 2014.

Le regroupement des 4 communautés de communes prend effet le 1^{er} janvier 2013. Si vous avez des interrogations sur le fonctionnement, n'hésitez pas à nous rendre visite à la mairie.

Pour cette nouvelle année, l'ensemble du conseil municipal, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2013.

VOEUX 2013

Une fois n'est pas coutume, le maire et les conseillers municipaux vous invitent à la présentation des voeux qui se tiendra le vendredi 11 janvier à 20h30 à la salle des fêtes, suivi du pot de l'amitié.

LES INFOS COMMUNALES

• Salle des fêtes



Ils étaient prévus et ils ont été réalisés conformément au projet mis en place et aux délais que nous nous étions imposés. En effet, les travaux de

rénovation de la salle des fêtes ont débuté en octobre et se sont terminés fin novembre.

Vous pourrez le constater lorsque vous aurez l'occasion de venir dans la salle des fêtes à l'occasion d'un évènement particulier, celle-ci à fait peau neuve au niveau de ses menuiseries, de son installation électrique, de sa ventilation, de ses radiateurs et de façon plus visible au niveau de son nouveau plafond mais surtout ses couleurs, chaudes et tendances lui donnant un aspect plus moderne et plus au goût du jour.

La 2ème partie (rénovation et mise aux normes des sanitaires et peintures extérieures) se réalisera au printemps prochain. La période retenue, sauf imprévu, est du 08/04 au 06/05/2013. La salle sera donc à nouveau fermée pour approximativement 1 mois.



Nous vous présenterons lors d'un prochain bulletin un récapitulatif complet du coût des travaux.

• Chantier argent de poche

Nous vous annonçons la construction d'un abribus sur la route d'Izé dans notre précédent bulletin municipal.

Celui-ci a été réalisé entre le 09 & 13 juillet dernier. 16 jeunes de 16 à 18 ans ont participé à ce chantier en 2 équipes : 8 le matin de 9h à 12h et 8 l'après-midi de 14h à 17h.



Le matériel a été acheté par la commune. L'encadrement de la construction était assuré par Simon CHAUDET et Sophie AYCARD, animateurs jeunesse à la CCPE, Paul RENARD, agent communal et Patrick PRE, sculpteur sur bois et

animateur bénévole sur les chantiers depuis 3 ans.

Les objectifs étant que les jeunes gagnent de l'argent de poche en acquérant des savoir-faire, des compétences dans des domaines variés, et soient créateurs d'objets ou d'oeuvre visibles et reconnaissables, en plus de la fabrication de l'abribus, ils se sont initiés à la sculpture sur bois, et ont ainsi créé des tableaux exposés dans l'abribus.

Ce chantier s'est déroulé dans la bonne humeur, les jeunes et les animateurs, ainsi que les élus, ont été satisfaits du déroulement et des résultats obtenus.



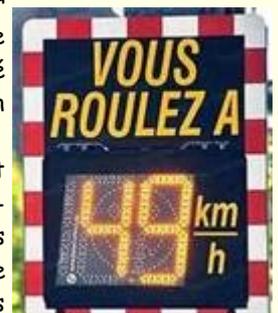
• Radars pédagogiques

Sainte Gemmes s'est dotée de deux radars pédagogiques qui seront installés à chaque entrée de la commune sur l'axe principal. Ces radars ont pour but d'informer les automobilistes de la vitesse à laquelle ils roulent dès lors que les 50 km/h sont dépassés.

Ces radars fonctionnent sur batterie solaire.

L'objectif est, comme indiqué dans le titre, pédagogique. Ils n'ont aucun but répressif, mais le souhait est de faire comprendre et réaliser aux conducteurs d'engins motorisés qu'en agglomération il y a une multitude d'autres usagers, cyclomotoriste, cycliste et piétons. En effet, les jeunes enfants n'ont pas la même notion de la sécurité qu'un adulte et de ce fait peuvent avoir une attitude qui peut mettre en danger leur vie (par exemple traverser la rue de façon inopinée sans avoir prêté attention au fait qu'il y ait ou non un véhicule à passer).

Ces radars ne seront pas uniquement la seule solution, mais des aménagements dans le bourg seront sans doute nécessaires pour imposer le ralentissement de la circulation dans l'agglomération.



• Aménagements

De nouvelles plantations vont être réalisées à la sortie du bourg de Ste Gemmes route de Bais, au niveau du terrain inoccupé du lotissement de « la Herveillère ». Un descriptif plus complet dans le prochain bulletin vous sera présenté.

Par ailleurs, la commission aménagement travaille actuellement sur l'installation d'un aire de jeux à côté du terrain de tennis.

LES INFOS COMMUNALES

• La nouvelle Communauté de Communes (CCC)

L'intercommunalité a été créée en 1966 par Raoul Vadepied Sénateur Maire d'Evron et les élus des communes de l'époque, dont Jules Coutard maire de Ste Gemmes le Robert. Elle avait comme objectif de permettre aux communes de s'unir pour réaliser ensemble des équipements d'intérêt général.

Portant à sa création le nom de **SIVOM** (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) celui-ci est devenu en 1991 le **District** du pays d'Evron donnant ainsi une nouvelle dimension à l'intercommunalité avec une fiscalité propre et la perception directe des dotations de l'état. Ce fut le démarrage d'une forte politique volontariste de développement économique et d'actions liées à l'emploi et l'accueil d'entreprises. Puis en 2001 suite à une nouvelle loi c'est un changement de nom devenant la **CCPE** (Communauté de Commune du Pays d'Evron).

C'est sur ces bases que dès le 1^{er} Janvier 2013 la nouvelle Communauté de Communes des Coëvrons (dite 3C) issue de la fusion de celles de Bais, Evron, Erve et Charnie et Montsurs va fonctionner.

Toutes les compétences exercées précédemment par chaque entité, continueront de l'être par la nouvelle collectivité y compris celles exercées par le SVET puisque celui-ci n'existera plus d'où une simplification et une meilleure lisibilité pour les habitants du territoire.

Voulue pour une plus grande solidarité sur un territoire plus large, une nouvelle organisation sera nécessaire dans certaines compétences pour apporter des services de même qualité à tous les habitants, cela passera par la création de quelques équipements supplémentaires répartis géographiquement de manière équitable mais aussi sans doute, par des moyens de mobilité à mettre en place vers les structures existantes.

Le choix a été fait de ne pas regrouper administrativement tous les services à l'Espace Coëvrons, d'abord pour un problème de surface de locaux mais aussi pour optimiser l'utilisation de l'existant à Bais, Montsurs et Ste Suzanne.

C'est donc sur cinq sites principaux que la Communauté de Communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences avec les services qui en découlent à la disposition des habitants.

Les sites et les compétences exercées

✓ Espace Coëvrons

c'est le siège de la CCC avec la direction et l'administration générale, et aussi :

- **L'Aménagement de l'Espace** : le Schéma de cohérence territoriale, le Plan de déplacement urbain, la charte de pays etc....

- **Le Développement Economique** : l'aménagement, l'entretien et la construction des zones artisanales commerciales et industrielles d'intérêt communautaires ; l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'immobilier d'entreprises ; le soutien au développement économique, la participation aux contournements routiers, le soutien aux associations ou structures qui concourent à l'économie, l'emploi, l'accueil et l'information.

- **L'animation et le développement des équipements sportifs** : l'enseignement de la natation et autres sports, l'organisation du transport des scolaires vers les équipements sportifs, le soutien aux associations pour l'animation, l'entretien et la construction d'équipements sportifs.

✓ **Le Pôle Culturel, la compétence culturelle** : c'est la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire : comme les musées, les cinémas, les médiathèques, etc... les écoles et conservatoires de musique et de danse, la programmation et le financement des spectacles parfois décentralisés sur tout le territoire et le transport des scolaires vers les équipements.

✓ **Bais, la compétence création et entretien de voirie d'intérêt communautaire** : le responsable du service voirie est basé à Bais et les équipes de chaque ancienne communauté de communes continue d'intervenir depuis les ateliers techniques existants pour tout l'entretien de la voirie hors agglomération ainsi que le déneigement et l'entretien des sentiers de randonnées. **L'entretien des bâtiments** fonctionne sur la même base dans les mêmes conditions que précédemment sur les quatre secteurs.

✓ **Sainte Suzanne, Enfance jeunesse et service à la personne** : cette compétence concerne toutes les activités des centres de loisirs, le Relais d'assistance maternelle, la construction et le fonctionnement des maisons de santé, le soutien à l'action sociale (portage des repas, épicerie sociale etc...)

Tourisme : gestion et animation des sites touristiques par l'EPIC.

✓ **Montsurs, environnement et soutien aux actions de maîtrise d'énergie** : c'est la compétence qui a la gestion de l'élimination et la valorisation des déchets ménagers, le plan climat-énergie territorial, etc...

Bibliothèque

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Été : fermeture entre le 14/07 et le 15/08.

Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard
Directeur : Mme TALPOT
Anne-Laure, 02.43.90.60.78

Ecole Privée Abbé Angot :
Directrice : Mme CREQUER
02.43.90.61.81

Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter
M m e B A G U E L I N
(02.43.90.61.95) ou le
secrétariat de mairie
(02 43 90 61 79)

Tarifs :

- maternelles : 2.47 €
- primaires : 3.28 €

Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

Tarifs facturés à la demi-heure au prix de 0.35 € ce qui porte la facture pour 1h30 de garderie à 1,05 €. (A noter que toute demi-heure commencée sera facturée).

MATIN	7h00 à 7h30	0,35 €
	7h30 à 8h00	0,35 €
	8h00 à 8h30	0,35 €
SOIR	16h45 à 17h00	Gratuit
	17h00 à 17h30	0,35 €
	17h30 à 18h00	0,35 €
	18h00 à 18h30	0,35 €

Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à 5,30 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5,30 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5,30 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

Assistants maternelles.

Mme Nathalie BLANCHE
(02.43.90.61.31)

Mme Eveline GUILLOIS
(02.43.98.21.53)

Mme Sabrina HEUVELINE
(09.54.53.34.88)

Mme Arlette KLISSING
(09.54.48.21.89)

Mme Patricia MONTIEGE
(02.43.90.61.70)

Mme Nicole PERICHET
(02.43.98.81.69)

LES INFOS COMMUNALES

• 1912 - 2012 : 100 ans d'une belle vie

Le 18 juillet 2012 nous célébrions les 100 ans de Mme COUTARD. L'occasion de retracer, en présence de sa famille et de ses amis, sa longue et belle vie bien remplie passée pour un très grand nombre d'années à Sainte Gemmes. Ce fut une après-midi festive, émaillée de discours, chants et moment joyeux tout en partageant le verre de l'amitié tous ensemble.



Remerciements

Comment vous dire à tous merci.

Vous m'avez entourée avec tant d'attention lors de mes 100 ans.

Une fête inoubliable avec énormément d'émotion avec tous ceux avec qui j'ai passé des moments heureux ici à Ste Gemmes, depuis tant d'années.

Merci à tous

Bernadette COUTARD



• Un champion de France à Sainte Gemmes



Le twirling bâton est un sport à part entière qui allie maniement du bâton, gymnastique et technique corporelle. Un seul club affilié à la FFTB (fédération française de Twirling) existe en Mayenne à Montsûrs, club où Romain FOISNEAU possède sa licence.

Romain, âgé de 10 ans pratique ce sport depuis un an après avoir toujours été

bercé plus ou moins par la danse depuis sa plus tendre enfance car c'est une histoire de famille : son papi a aidé à la création il y a plusieurs années du club des majorettes qui avait été créé à sainte Gemmes le Robert. Pas étonnant que Romain ait pris le virus. Passionné de danse, notre jeune champion de France aime aussi la musique puisqu'il pratique également la trompette et le piano ainsi que la danse au sein de la troupe des majorettes d'Evron.

Romain est scolarisé à l'école publique du Rochard et n'aime pas qu'on parle de lui (il aime rester discret sur son titre!).

Il a obtenu le titre de champion de France dans la catégorie benjamin en juin dernier à Nantes après un an de pratique. C'est la récompense de son travail, une facilité évidente dans le maniement du bâton et de celui de son entraîneur Bénédicte (minimum de 4h30 d'entraînement par semaine). Il a décroché le titre en réalisant une prestation quasi parfaite devant 13 autres athlètes de sa catégorie.

Romain et ses collègues de club sont toujours à la recherche de sponsors pour les aider à financer leur costume (pour leur compétition) et tous les frais qui incombent à leur déplacement à travers toute la France pour les compétitions.



UNE ASSOCIATION EN DEVENIR D'UNE ENTREPRISE ?

• LE DOMAINE DES ECUYERS

Originaires du sud Seine et Marne proche de Fontainebleau, Michaël Sadde et Emeline Macret sont arrivés à Sainte-Gemmes le Robert en octobre 2011. Ils ont choisi de s'installer sur l'ancienne exploitation de Michel et Elianne Jeussaume, au lieu dit « la Maillardière » route d'Hambers « qui était la plus adaptée à ce que nous recherchions : maison propre et habitable de suite, plusieurs dépendances pour créer notre écurie et des terres autour de l'exploitation. L'environnement était essentiel et le fait d'être au cœur du pays des Coëvrons est un plus. Des paysages vallonnés et magnifiques, des forêts et des chemins creux pour nos balades sont un plus et surtout c'est un lieu chargé d'Histoire notamment sur les Chouans. »



Michaël est militaire. Il a d'abord commencé dans l'infanterie pendant 10 ans, en même temps il a appris à monter à cheval, a passé son diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre et a fait des compétitions d'endurance avec sa première jument Nacre que nous avons toujours au Domaine. Il a ensuite été muté à Fontainebleau où il a appris le métier de maréchal ferrant. A côté de cela il s'est formé à l'art équestre. Il est actuellement à l'école militaire de Paris où il est maître de forge et sous maître de manège. Il rejoindra très prochainement le Domaine à temps complet.

Emeline a commencé à 18 ans comme militaire à Fontainebleau où elle a appris le débouillage des chevaux et leur formation initiale. Elle a ensuite passé son monitorat et a enseigné l'équitation pendant 3 ans dans différents centres équestres d'Ile de France. Elle est partie 1 an à Alençon pour obtenir une licence professionnelle de management équestre. Et maintenant elle est à plein temps au Domaine.

Le Domaine des Ecuyers (statut à la fois d'entreprise individuelle et association loi 1901) est avant tout une écurie de propriétaire et une école d'équitation. « Nous souhaitons promouvoir l'équitation de tradition française. Nous avons préféré choisir le terme d'école de spectacle équestre car nous ne souhaitons pas être affilié à la FFE (Fédération Française d'Equitation).

« Pour nous l'équitation est un loisir où chacun peut venir avec ses envies et ne doit pas se sentir contraint par un règlement d'apprentissage obligatoire ». La devise du Domaine des Ecuyers : « Venez avec vos rêves, nous mettrons tout en œuvre pour les réaliser ». « Nous organisons également des balades et des randonnées, nous travaillons des chevaux de propriétaire et nous faisons aussi du débouillage ». Pour venir il faut aimer les chevaux et c'est tout ! « Nous pouvons accueillir jusqu'à 3 personnes débutantes et l'équipement nécessaire est un pantalon, des chaussures fermées et vous. Nous nous adressons aux adolescents à partir de 12 ans (ou plus jeune suivant la taille et la force physique) et aux adultes car volontairement nous n'avons que des chevaux de pures races ibériques et trotteurs français. Nos cours d'équitation sont bloqués à 4 personnes car nous préférons faire de la qualité plutôt que de la quantité. Les balades se font suivant le niveau des gens. Les cours d'équitation commencent à 12 € de l'heure, les balades à 18 €, les pensions à 120 € ».

A la belle saison, nous organisons une fois par mois un spectacle équestre historique au Domaine (thèmes allant du XV^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle). La capacité d'accueil est d'environ 40 personnes en places assises et la durée du spectacle oscille entre 1 heure et 1 heure 30 mn. Les tarifs s'élèvent à 12 € pour adultes et 9 € pour enfants de moins de 15 ans. Les dates pour 2013 seront disponibles sur notre site internet : <http://www.domaine-ecuyer.com/> et pour plus d'information sur le contenu des spectacles, n'hésitez pas à consulter le site suivant : <http://ecuyersdelhistoire.emonsite.com/>

Il y a eu beaucoup de transformation de réaliser : le poulailler est devenu une écurie, la stabulation des vaches un manège et nous avons créé une carrière. Nous avons encore plein de projets en tête, notamment la construction d'un abri pour une quarantaine de places assises, mais pour le moment nous avançons progressivement.



Contact : ☎ : 02 43 02 59 94 • Port. : 06 98 03 77 14

• Implantations de conteneurs semi-enterrés en 2013

Implantation de conteneurs semi-enterrés en 2013

Depuis 2009 et dans un objectif de maîtrise des coûts, le SVET des Coëvrons a décidé de réorganiser le service de collecte des ordures ménagères, sur le territoire de ses 39 communes membres, via l'implantation de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers résiduels.

En accord avec la commune, cette modification interviendra sur Sainte Gemmes le Robert en 2013.

Dès lors, la collecte des points de regroupement en bacs sera supprimée en campagne et dans le bourg. Ces bacs seront remplacés par des **conteneurs semi-enterrés** (sachant qu'un conteneur semi-enterré peut contenir autant de déchets ménagers que 7 bacs de 750 litres). Deux lieux de dépôts seront installés : **parking du cimetière** et **parking route d'Evron**, à côté des colonnes de tri déjà en place.

La question se pose pour la route de Crun. En effet, environ 70 personnes résident dans ce secteur. Toutefois, l'emplacement des conteneurs doit être choisi judicieusement notamment pour l'accès aux camions. A suivre...

Les conteneurs semi-enterrés permettent de maintenir les déchets à basse température, il n'y a donc pas ou peu d'odeurs. De même, le problème des sacs éventrés sur les trottoirs et des bacs débordants en campagne sera résolu. Les animaux errants ne pourront plus accéder à vos déchets et les animaux nuisibles ne pourront plus se loger dans les conteneurs.

Vous n'aurez plus à penser à sortir vos poubelles, les déchets pourront être déposés à n'importe quel moment. Plus besoin de garder des sacs malodorants jusqu'au jour de ramassage.

Ces conteneurs sont équipés de double tambour, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'accès direct à l'intérieur des cuves (pour des raisons de sécurité). Dès lors, il faut y déposer des sacs de 50L au maximum pour ne pas bloquer les ouvertures.

La centralisation des points de collecte devrait permettre ainsi de **réduire le coût de la collecte**, par un gain en temps et en kilomètres.

Suite à cette réorganisation depuis 2009, le SVET des Coëvrons a pu mettre en place de nouveaux services : rotation des bennes de déchèterie (gravats et déchets verts) en régie, collecte des encombrants à domicile (forfait de 30€), réparation des colonnes de tri en interne... Certaines de ces prestations étaient réalisées par des prestataires privés auparavant.

COLLECTE SÉLECTIVE : LE GESTE UTILE...TRIONS RECYCLONS !

En 2011, il a été collecté 1 900 tonnes d'emballages sur le territoire du SVET des Coëvrons.



A ce titre, **un grand merci aux trieurs des Coëvrons pour votre engagement de tous les jours**, et nous vous encourageons à continuer ce geste d'éco-citoyenneté. Par votre mobilisation de tous les jours, vous contribuez activement à la maîtrise des coûts d'élimination de nos déchets.

En 2011, le SVET des Coëvrons a collecté : 880 tonnes de verre, 79 tonnes de bouteilles et bidons en plastique, 1.3 tonne d'emballages en aluminium, 47 tonnes d'emballages en acier, 557 tonnes de papier et cartonnettes, 420 tonnes de cartons et 23 tonnes de briques alimentaires.



Attention aux ERREURS DE TRI !

Films et sacs plastiques - Pots de fleurs - Barquettes plastique (gâteaux, beurre, jardinage) - CD - Tissus - - Pots de yaourt ou de crème fraîche...

Tous ces déchets sont retrouvés régulièrement dans les conteneurs de tri. Hors, ils ne sont pas recyclables et sont à mettre à la collecte traditionnelle des déchets ménagers et non à la collecte sélective.

Conteneurs le relais

Recycler il faut y penser.

Chapeaux, chaussures, vêtements : Offrez leurs une deuxième vie !

Des conteneurs "Le Relais"

sont à disposition sur les Coëvrons (Evron, Bais, Montsûrs, Vaiges, Ste Suzanne), et notamment sur votre commune sur le parking route d'Evron.

Vous pouvez y déposer :

Les vêtements usagés ou pas, du chapeau aux chaussures en passant par les gants.

Le linge de maison y compris les oreillers.

Merci de bien vouloir les déposer dans un sac fermé (moins de 50 l).

En raison des débouchés de valorisation faibles voire inexistantes, merci de ne pas mettre dans les conteneurs les vêtements et chiffons souillés, les chaussures trouées, sans semelle.

LES INFOS ENVIRONNEMENTALES

Une collecte de la part réemployable des encombrants en partenariat avec Emmaüs



Les encombrants représentent 25% des déchets apportés en déchèterie et 70% des coûts de collecte et de traitement des déchets collectés

en déchèterie. Les tonnages augmentent régulièrement.

C'est pourquoi le SVET des Coëvrons, en partenariat avec le Conseil Général de la Mayenne et Emmaüs a mis en place en déchèterie une collecte de déchets dits «encombrants réemployables», déchets pouvant être réutilisés (**meubles, livres, jouets, vaisselle...**), ces déchets étant mis actuellement en encombrants.

Cette collecte est mise en place sur les 4 déchèteries du territoire (Evron, Bais, Montsûrs et Chammes). Elle vient en complément du dépôt Emmaüs à Evron.

Ce projet permet une valorisation d'objets encombrants aujourd'hui non valorisés et engendrera l'insertion de personnes en difficulté.

PETITS GESTES ÉCO-CITOYENS

Je peux apposer un auto-collant « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres, soit une économie de papier de 40 kg/an en moyenne par ménage. Pour disposer des prospectus ou catalogues qui m'intéressent, je les demande aux caisses des magasins.

Des autocollants sont disponibles en mairie ou au SVET des Coëvrons.



ECOLE PUBLIQUE DU ROCHARD - RPI MEZANGERS - STE GEMMES

L'école publique du Rochard fait peau neuve cette année. Anne-Laure Talpot, la nouvelle directrice, est aussi l'enseignante de GS / CP où il y a 28 élèves. Tiphaine Lepage, qui arrive également sur notre école, enseigne en CM1 / CM2 au nombre de 29 élèves. Les Atsem, Martine Guezellou et Nadine Paumard, font toujours parties de l'équipe pédagogique. Toute cette année, les élèves participeront à divers projets : un voyage autour des 5 continents, initiation ou confirmation au jardin aquatique, le cinéma, etc... Pour rappel, les élèves de PS1 / PS2 / MS (26 élèves) et les élèves de CE1 / CE2 (28 élèves) sont accueillis à l'école des P'tites Mésanges sur la commune de Mézangers.

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire sur le RPI, les inscriptions pour les enfants nés en 2010 et 2011 débiteront dès janvier 2013 à



l'école de Mézangers. Mme Launay la directrice de l'école de Mézangers vous recevra. En outre l'école publique du Rochard de Ste Gemmes le Robert organise une soirée portes ouvertes le mardi 29 janvier à partir de 17 h 00. Les enseignantes vous accueilleront et vous pourrez visiter les classes et admirer le travail des enfants. "

✓ Sortie à Bellefontaine

Pour terminer agréablement l'année scolaire 2011/2012, les enfants de l'école Abbé Angot ont passé une journée « au village enchanté » de Bellefontaine. Accompagnés de quelques parents, ils ont découvert les différentes attractions du site. Tous étaient ravis de cette journée, financée par l'association des parents d'élèves.



✓ Nouvelle enseignante

Une nouvelle enseignante a été nommée en classe de maternelle/CP : Mme Nambutso, actuellement en congé parental. Mme Say assure son remplacement. Mme CREQUER assure la direction pour la deuxième année et enseigne aux élèves de CE1 au CM2.

✓ Nouveaux élèves

Nous avons la joie d'accueillir 4 nouveaux élèves dans notre école : Melvynn, Windy-Gaëlle, Wallens et Marvin.

✓ Voile

Les enfants de CM ont pu s'initier à la voile sur le plan d'eau du Gué de Selle. Malgré des conditions pas toujours faciles, les enfants ont pris du plaisir à naviguer sur des optimists.



✓ Projet de l'année



Nous reprenons cette année notre projet de correspondance scolaire avec l'école Sainte Thérèse à Quimper. Nous avons déjà échangé plusieurs fois avec les quimpérois. Chaque enfant de CE/CM a un ou une correspondante bretonne.

L'objectif est de partager des contes de nos régions. Les enfants ont en premier découvert ceux de leur région. Après discussion, ils en ont choisi 3 qu'ils ont enregistré, illustré et envoyé à Quimper. De notre côté nous en avons reçu un. Ce conte va être travaillé durant le reste de l'année. Il vous sera présenté sous forme de comédie musicale lors de la fête de l'école le vendredi 28 juin.



Par ailleurs, nous aurons la chance de rencontrer nos amis, lors de notre séjour en Bretagne du 15 au 19 avril 2013. Les enfants de la moyenne section au CM2 séjourneront au centre UCPA « du Letty » à Bénodet.

✓ Arbre et marché de Noël

Cette année les enfants ont présenté des contes, des chants et leur marché de Noël.

Merci beaucoup à eux et aux familles qui se sont investis et à la générosité de chacun. En effet, les fonds récoltés permettront de financer la classe découverte à Bénodet.



✓ Soirée entrecôte/frites

Nous vous rappelons que l'association des parents d'élèves de l'école organise comme à son habitude une soirée dansante « entrecôtes/frites » le samedi 9 février 2013. Le bénéfice de cette soirée permet de financer les différents projets de l'école. Nous vous attendons donc pour partager avec vous ce temps de convivialité.

✓ Portes ouvertes

L'école vous ouvrira ses portes le samedi 23 mars de 9H à 12H. Ce sera l'occasion de vous présenter la vie de l'école et ses différents partenaires. Pendant cette matinée, « un marché de printemps » vous sera proposé. Vous pourrez ainsi échanger des plantes, participer à des ateliers de jeux et bricolages sur le thème du printemps.

LA VIE ASSOCIATIVE

• Amicale des Anciens Combattans d'AFN et autres conflits

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre notre ami Roger RIBOT a reçu l'insigne de porte drapeau avec palmes pour 35 années de service cumulée, 27 à Vimarcé et 8 à Ste Gemmes le Robert.

Les décès de Jean GUITTET et René FOULON, l'usure du drapeau des anciens de 14/18 ont fait de Roger le titulaire AC d'AFN. Marcel POIRIER a accepté de porter le drapeau des AC PG les 11 novembre et 2 décembre.

Au cours de notre Assemblée Générale du 03 février nous entérinerons sa titularisation.

Nous rendrons hommage à nos aînés les :
12 mai 2013 ;
13 novembre 2013 ;
08 décembre 2013.

L'Assemblée départementale aura lieu le dimanche 08 septembre à Evron.



1914 - 2014

100 ans

De 1914 à 1918, beaucoup de Saint-Gemmois sont partis servir la France : 86 ont leur nom sur le monument aux morts de notre commune.

Pour honorer ces hommes, les morts et ceux qui sont revenus, pour le devoir de mémoire, nous avons pensé avec l'accord de Monsieur le Maire et l'aide des Associations (Anciens Combattants, Comité des Fêtes...) leur consacrer une exposition lors de l'anniversaire de l'armistice le 11 novembre 2014.

Nous pourrions aussi évoquer la vie de ceux qui étaient restés au village ou là la ferme.

Avez-vous des photos, des lettres, des cartes postales, des journaux, des objets... à nous prêter ?

(tout ceci permettrait d'agrémenter l'exposition, et toutes les pièces que vous aurez la gentillesse de nous prêter vous seront restituées dès la fin de l'exposition).

Avez-vous des histoires, des souvenirs à nous raconter ?

Si vous voulez participer à ce projet, vous pouvez prendre contact avec :

Albert GRUDET, 4 avenue des Sports,
☎ : 02 43 90 62 05

Ou

Monique MENAGER, 4 rue du Montaigu,
☎ : 02 43 69 24 25

LA VIE ASSOCIATIVE

• Centre Communal d'Action Sociale

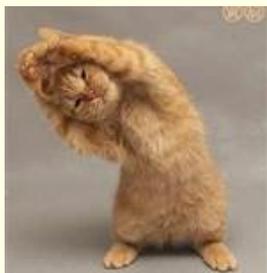
Les travaux de la salle des fêtes s'étant déroulés en fin d'année dernière, le repas annuel du CCAS a dû être annulé et reporté. La commission s'est réunie dernièrement pour prévoir cette nouvelle journée et

son déroulement. Ainsi la date a été fixée au dimanche 10 mars 2013. Pour rappel, ce repas annuel est offert par le CCAS à tous les retraités de Sainte Gemmes.

• Gymnastique

Vous avez envie de garder la forme, de faire le plein d'énergie.

Venez découvrir et vivre deux séances GRATUITES de gymnastique volontaire, encadrées par une animatrice diplômée.



Rendez-vous à 19h30 à la salle multisports.

Les lundi 21 et 28 janvier 2013

N'hésitez pas venez nombreux et nombreuses !

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter :

- Mme BEAUPIED : 06.31.35.44.73 (après 15h) ;
- Mme ROCTON : 06.70.18.49.22

• Bibliothèque Municipale

Rétrospective de l'année 2012 à la bibliothèque :

De juin à octobre 2012, une exposition sur le thème « L'agriculture ». Des documents, des DVD, des panneaux simples et ludiques ont permis au public de suivre l'évolution de l'agriculture.

Le 28 septembre 2012, une porte ouverte a été organisée pour découvrir ou redécouvrir le local de la bibliothèque ainsi que le fond de livres mis à la disposition des lecteurs.

Le 8 novembre 2012, dans le cadre du temps fort « Lecture dans les Coëvrons » organisé par le SVET, un atelier sensoriel a eu lieu à la bibliothèque de Ste Gemmes le Robert. Il était animé par 2 bibliothécaires intercommunales assistées de bénévoles de la bibliothèque de Ste Gemmes. Grâce à des jeux et des livres « sensoriels », cet après midi « découverte » a permis aux enfants et à leurs parents de mettre en éveil les cinq sens : l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat et le goût.

Le 16 novembre 2012, la causerie annuelle portait sur le thème : « L'intelligence multiple : tous les enfants sont intelligents, bien se connaître pour bien apprendre ». Une soirée destinée aux parents, où Caty ETEAU, animatrice formée à l'écoute active et respectueuse, est intervenue pour présenter la thèse de Bruno HOURST « Il n'y a pas une seule mais plusieurs formes d'intelligence ». Les participants

ont été invités à découvrir, sous forme d'ateliers, ces différentes formes d'intelligence : linguistique, musicale, logico-mathématique, spatiale, ... Une soirée vivante qui s'est terminée par le pot de la convivialité.

Comme tous les ans, aux fêtes de Pâques et Noël, Claude HEIL vient conter bénévolement pour les enfants des écoles.

La bibliothèque a participé au « Prix Bull'Gomme » de la promotion 2012-2013. Cette opération, organisée annuellement par le Conseil Général de la Mayenne, est destinée à promouvoir de nouveaux auteurs. Les enfants de 7 à 12 ans participent en complétant un bulletin de vote pour exprimer leur avis sur une sélection d'une douzaine de bandes dessinées offertes par le Conseil Général.

Le livre « Libres et sauvages » d'Eric Médard, photographe naturaliste mayennais, offert par le Conseil Général de la Mayenne dans le cadre de sa politique active de préservation des milieux naturels, est disponible à la bibliothèque. Cet ouvrage constitue un sujet de découverte pour tous les publics et nous livre un puissant hymne à la nature grâce à un témoignage passionné. Nous vous invitons à partager ces émotions en venant l'emprunter.

Une plaquette a été éditée pour vous rappeler les modalités d'accueil et de fonctionnement de la bibliothèque de votre commune. (plaquette insérée dans ce bulletin municipal).

LA VIE ASSOCIATIVE

• Comité des Fêtes

Le comité des fêtes comme tous les ans organise diverses manifestations et contribue à l'animation de la vie communale. Ainsi tous les ans sont offerts aux habitants la possibilité de se retrouver à l'occasion d'une multi-randonnée en juin (se côtoient des vététistes, des équestres, des marcheurs ou des amateurs de quad), en juillet une randonnée pédestre d'une quinzaine de kilomètres avec une halte joyeuse le midi pour reprendre des forces. L'assemblée communale, fin août, est également l'occasion de se retrouver et de se côtoyer tout en prenant le temps de « fouiner » sur les étales des exposants (de plus en plus nombreux) lors du vide grenier, mais aussi lors du feu d'artifice ou du spectacle qui le précède. Le repas dansant annuel avec la traditionnelle choucroute est un moment fort de l'année en décembre. Enfin, l'autre moment fort réservé aux enfants est le passage du père Noël un peu avant les vacances de Noël.

Toutes ces manifestations ont lieu grâce au temps consacré par les membres du comité des fêtes, qui ont à cœur de servir et surtout de préparer et

d'apporter des moments de bonne humeur et festifs à tous ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas, venez profiter de ces bons moments, les portes sont à chaque fois grandes ouvertes.

(Le programme du comité des fêtes pour l'année prochaine vous est présenté en dernière page).

Tout Contact : M. Joseph BOUVIER (02.43.90.62.37)



• Association « Sainte Gemmes Quad »

Dans le cadre de ses activités annuelles, notre association « Sainte Gemmes Quad » participe chaque année, au printemps, à la journée nationale des chemins.

Cette action consiste pour nos adhérents à nettoyer quelques kilomètres de chemin, tronçonner les arbres tombés, enlever les débris éventuels, etc...

Cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la participation à un enjeu collectif, montre l'intérêt que nous portons aux chemins que nous empruntons, et que nous souhaitons conserver propres et en bon état pour tous les usagers de ces chemins.

Une autre action caritative, elle aussi renouvelée chaque année, consiste à participer aux « virades de l'espoir » pour une journée « baptême de quad », où nous accueillons des enfants, mais aussi des adultes, sur nos drôles de machines... L'intégralité des sommes récoltées durant cette journée est reversée pour la lutte contre la mucoviscidose.

Comme quoi, quadeur rime avec bonne humeur, mais aussi avec grand cœur...

Contact: M. Joseph Bouvier (02.43.90.62.37)



LA VIE ASSOCIATIVE

• Association Saltimbaga

Saltimbanga repart pour une 8^{ème} édition de Monoerectus !

Après 2 années d'interruption, Monoerectus, festival de découverte du monocycle, repart pour une 8^{ème} édition avec au programme plusieurs nouveautés.

A noter dès maintenant dans vos agendas : samedi 8 juin 2013, Monoerectus, sur le site du Montaigu.



L'association Saltimbanga, créée en 2003 et basée à Sainte Gemmes le Robert, a pour vocation de promouvoir la jonglerie et

plus généralement les arts du cirque. 2013 marquera les 10 ans de l'association. Les membres de l'association ont à cœur de marquer le coup par l'organisation d'un événement convivial. Après 2 années mises de côté, c'est donc reparti pour une 8^{ème} édition de Monoerectus, le 8 juin au Montaigu. Quelques nouveautés sont prévues pour 2013. Afin de profiter du site exceptionnel du Montaigu, nous souhaitons investir les lieux sur l'ensemble de l'après midi et convier la population locale à nous rejoindre pour découvrir les arts de rue : des ateliers monocycle, jonglerie, boule d'équilibre, fil d'équilibre vous seront proposés. En parallèle, des spectacles et

animations musicales pourront vous distraire une partie de l'après midi, et pour les plus jeunes, de la sculpture sur ballon et du maquillage seront proposés.



A l'heure de l'apéro, venez découvrir de courtes saynettes sur la scène ouverte. Et si vous avez l'âme d'un artiste, si vous souhaitez faire découvrir votre don : musique, chant, théâtre, cirque... vous êtes les bienvenus sur cette scène. Faites le nous savoir.

Pour le repas prévoyez votre pic nique pour profiter de l'ambiance convivial du site.

Après le repas, un grand spectacle enflammé suivi d'un concert clôturera en beauté cette journée bien remplie.

Sur place, un bar proposant des produits locaux vous sera proposé.

Venez nous rejoindre en famille ou entre amis, le samedi 8 juin 2013, sur le site du Montaigu.

Retrouvez toutes les informations sur l'association sur <http://saltimbanga.blogspot.fr/>.

Pour plus de renseignements, contactez Mathieu Moullé, président de l'association, au 06 20 12 12 31 ou sur saltimbanga@yahoo.fr.

• Association Tennis de Table

TENNIS DE TABLE 10 ANS DEJA !!!!!

De nouveaux maillots aux couleurs de STE GEMMES SPORTS sont mis à l'honneur pour fêter les 10 ans du club. Nous remercions particulièrement l'Auto Ecole Orion qui a bien voulu nous sponsoriser et contribuer au financement de notre équipement, le reste étant à la charge des joueurs.

Pour la saison 2012-2013, 19 licenciés divisés en 3 équipes assurent le championnat départemental.



Nous comptons bien poursuivre nos efforts grâce à la relève qui semble motivée.

Le Président
Christian PLARD

LA VIE ASSOCIATIVE

• CLUB RUBRI III

Club des Aînés de Ste Gemmes le Robert

✓ Le 04 décembre le bureau s'est réuni, une décision a été prise de se retrouver pour clore l'année 2012, le jeudi 13 décembre à 14 heures. Je dis clore et non fêter, car notre club a été durement éprouvé par la disparition de 3 de nos adhérents et la maladie de notre secrétaire, (il va mieux), souhaitons lui bon rétablissement.

Prochaines activités

✓ 30 janvier : repas gratuit du Club à 12 heures à la salle des fêtes ;

✓ 14 février : Assemblée générale à 14 heures. Votes et paiement de la cotisation, qui est cette année de 15 €. Partage du gâteau, sans oublier les jeux de cartes et la pétanque si le temps le permet.

✓ 06 avril : concours de belote pour tous à 14 heures, les inscriptions débuteront dès 13h30. Les membres du Club seraient heureux d'accueillir davantage de personnes habitant notre commune.

✓ 20 juin : notre pique-nique annuel dès 12 heures au Gué de Selle, suivi de jeux de cartes, de boules ou randonnées, de quoi passer une bonne journée.

Si de nouveaux adhérents souhaitent nous rejoindre au sein du Club, ils seront les bienvenus alors surtout n'hésitez pas, venez nous retrouver.

Contacts :

Mme Thérèse MEZIERE (Présidente), ☎ : 02.43.90.61.93

M J. Claude BOULIERE (Co-Président), ☎ : 02.43.90.65.51



• Sainte Gemmes Sports

Le Club de Sainte Gemmes Sports à une équipe qui évolue en 4ème division district.



Une école de foot compte 35 jeunes joueurs qui s'entraînent le mercredi après-midi et jouent le samedi matin ou l'après-

midi dans le secteur des coëvrans.

Les u 13 ans et u 15 ans jouent en entente avec les clubs voisins.

Le club est à la recherche d'un arbitre de district.

Le club Ste Gemmes-sports tient à remercier ses sponsors.



Voici les dates des festivités :

Dimanche 6 janvier 2013 : loto Ste Gemmes Sports ;
Dimanche 27 janvier : galette des rois ;
Samedi 23 février : soirée (repas-dansant) Ste Gemmes Sports ;
Mercredi 1er mai : tournoi de sixte séniors-jeunes.

Pour les inscriptions séniors, jeunes, s'adresser à :

Jean-Noël PERICHET
7 impasse des Aubépinas
53600 Sainte Gemmes le Robert.

☎ : 02 43 98 81 69 ou 06 28 30 09 02



UN PEU D'HISTOIRE... la Fête de la Fédération des Citoyens

• A propos de la Fête de la Fédération des Citoyens de Sainte Gemmes le Robert le 14 juillet 1791

LOUIS JEAN BAPTISTE HERSANT né le 17 avril 1755 à COURDEMANCHE(Sarthe) de Louis HERSANT et de Agnès COMBIS son épouse, baptisé le jour même par son oncle maternel René COMBIS, vicaire, en présence de ses deux oncles paternels, Charles Mathieu HERSANT et Jean Baptiste Mussault tous les deux prêtres. Il reçut la prêtrise le 19 septembre 1778 après une dispense d'âge de 13 mois. Pourvu dès le 3 octobre 1773 de la chapelle de Bénéhart en Chahaignes (Sarthe). Il était principal du collège d'Yvré-l'Évêque quand il fut nommé le 9 mai 1787 curé de Sainte Gemmes le Robert. L'Abbé Hersant prêta le serment (avec préambule catholique) à la constitution civile du clergé le 30 janvier 1791, il fut honoré par ses paroissiens lors de la fête du 14 juillet 1791. Le 5 avril 1792 il est obligé par les révolutionnaires de quitter sa paroisse, de se cacher, et de se réfugier au Mans puis à Paris. Plus tard il devient Archidiacre du Vendomois et Chanoine à la cathédrale d'Orléans. Il décède en 1810.

RENE FRANCOIS GREGOIRE né en 1746 à Mayenne, de Jean Charles Grégoire et de Françoise Edard son épouse, marié à Sainte Gemmes avec Marie Elisabeth Perrine Turmeau. Il prit sa charge de Notaire Royal le 15 juillet 1771 à Sainte Gemmes, fut nommé juge de paix du canton de Sainte Gemmes le 27 février 1790 puis suppléant du juge de paix du canton d'Evron en 1801, maire de Sainte Gemmes de 1812 à 1815. Il décède à l'âge de 76 ans le 20 septembre 1822 à Sainte Gemmes (décès déclaré par son gendre Julien Barbeau adjoint au maire, 50 ans demeurant au bourg et par Pierre Rouland, 50 ans maréchal ferrand, voisin du défunt). Un de ses enfants, Victoire Marie Françoise née le 24 octobre 1779 à Sainte Gemmes et décédée à 34 ans le 23 juillet 1814 au domicile de son père. Elle était mariée à Julien Barbeau adjoint au maire.



14 JUILLET 1789

Paris s'embrase, la Bastille est prise, la Révolution est en route. En cette fin de journée, dans la paroisse de Sainte Gemmes Maître René François Grégoire en son étude proche de la Forge remplit ses fonctions de Notaire Royal. Le curé Louis Jean Baptiste Hersant revient vers son église pour l'office du soir après une visite au domicile de l'enfant François Lambert né le 5 mai 1789 et qui va décéder deux jours plus tard.

14 JUILLET 1790

Paris fête la Fédération et commémore la prise de la Bastille, plus de 100 000 personnes se retrouvent au Champ de Mars créé pour la circonstance. Louis XVI prête serment à la nation et à la loi. A cette date la paroisse de Sainte Gemmes est devenue commune (avec environ 2600 habitants) et chef-lieu de canton depuis le 27 février 1790 (canton composé de Sainte Gemmes, Mézangers, Neau). Le notaire Maître Grégoire est élu juge de paix, Monsieur Beucher, Maire, le curé Hersant ayant décliné la charge.

UN PEU D'HISTOIRE... la Fête de la Fédération des Citoyens

14 JUILLET 1791

La fuite du roi le 21 juin 1791 et son retour de Varennes a été aux autorités constituées l'envie réitérer la fête de la Fédération de 1790. Certaines villes et villages décident malgré tout de l'organiser. A Sainte Gemmes quelques jours avant ce 14 juillet 1791 plusieurs citoyens se rendent au presbytère et engagent leur curé Louis Jean Baptiste Hersant à se joindre à leur projet d'organiser une fête de la Fédération. Le curé Hersant ainsi que le juge de paix Grégoire acceptent leur proposition et les citoyens décident de créer un Champ de Mars pour accueillir le peuple. L'extrémité de l'allée du château de la cour qui conduit au chemin de Sainte Gemmes à Evron convient à ce travail. Après autorisation des administrateurs du district d'Evron quelques arbres sont abattus, et on construit un autel pour célébrer la messe. Le 11 juillet au milieu des acclamations et au bruit du carillon un mai (2) est dressé à la porte du presbytère à la gloire du curé (on peut y lire : Vive Hersant, Vive Hersant, pasteur à jamais chéri du peuple). Un autre mai est érigé au domicile de Maître Grégoire Notaire Royal et juge de paix. Le matin du 14 juillet plus de cent citoyens se rangent dans la première allée du château de la Cour puis au son des tambours, fifres et violons accompagnent

Monsieur le Curé jusqu'au Champ de Mars, où l'autel est béni, puis la messe célébrée. Monsieur le Curé Hersant et Maître Grégoire prononcent leurs discours devant une foule innombrable puis le peuple chante des vaudevilles (3) à la gloire de la Nation, de la Paix, du peuple et du curé (Vive Hersant, Vive Hersant!). Puis tout le monde se dirige vers le bucher, dressé à proximité, que le curé et le maire embraseront, la foule chantant avec allégresse. Le tambour bat, la foule revient au-devant de l'autel où Monsieur le Curé entonne le Te-Deum. L'ensemble des participants se met en marche vers l'église où après les remerciements Monsieur le Curé invite les corps administratifs et de justice à dîner chez lui et engage le reste de l'assemblée à venir se réjouir en sa cour, après le dîner et jusqu'à la nuit. Le dimanche suivant ce 14 juillet, 80 habitants de Sainte Gemmes le Robert et une délégation d'Izé accompagnent Monsieur le Curé Hersant à Evron pour assister à la Fédération des patriotes de cette ville.

Ces belles fêtes où toutes les idées étaient mêlées sont les dernières de cette époque car peu de temps après les mécontentements apparaissent et entraînent la Chouannerie et la Terreur.



Notes: (1) Représenté par la peinture d'Alain Levéjac et un extrait cadastral de 2010 ;

(2) Arbre ou mat orné de guirlandes et de feuillages ;

(3) Chanson populaire de circonstance à thème satirique ;

Sources :

- ✓ E.Laurain Commission Archéologique et Historique 1925 ;
- ✓ F.Gaugain La Révolution en Mayenne 1918 ;
- ✓ A.Angot Dictionnaire de la Mayenne 1901 ;
- ✓ M.Gérault Mémoires ecclésiastiques 1847 ;
- ✓ Archives Départementales 53. 72. 45.

ETAT CIVIL

Naissances	16 janvier	Barnabé GERBAULT
	27 mars	Bridgess BEAUPIED LEROY
	12 avril	Gaby ORY EDON
	23 juin	Ludovic JUPIN
	12 juillet	Ilias GOUGEON NICOLAS
	10 août	Lilou TRIQUET
	04 septembre	Liam BOSEC
	03 septembre	Thiméo GABELLE
	29 octobre	Martin DIEVAL
	11 novembre	Ethan CHERAULT
	Mariages	09 juin
04 août		Sébastien MAZURIER et Anita LERICHE
Décès	08 janvier	Daniel VAILLANT
	26 janvier	Jean-Paul BRISORGUEIL
	24 février	Annick HUCHET épouse BRUNET
	26 février	Marcel FOUCHER
	08 mars	Roland MEZIERES
	12 avril	Yvonne BARREAU épouse PELTIER
	11 juillet	René FOULON
07 septembre	Elisabeth BEAUPIED épouse GOUGEON	

A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER !

Calendrier des manifestations 1er semestre 2013

DATE	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
06.01.13	STE GEMMES SPORTS	Loto
08.01.13	ECOLE PUBLIQUE DU ROCHARD	Portes ouvertes
26.01.13	ECOLE PUBLIQUE DU ROCHARD	Repas dansant
27.01.13	STE GEMMES SPORTS	Galette
30.01.13	CLUB RUBRI III	Repas
06.02.13	AFN ET AUTRES CONFLITS	Assemblée Générale
09.02.13	ECOLE PRIVEE ABBE ANGOT	Repas dansant
14.02.13	CLUB RUBRI III	Assemblée Générale
23.02.13	STE GEMMES SPORTS	Repas dansant
10.03.13	CCAS	Repas
23.03.13	ECOLE PRIVEE ABBE ANGOT	Portes ouvertes
29.03.13	COMITE DES FETES	Loto
06.04.13	CLUB RUBRI III	Concours de belote
12.05.13	AFN ET AUTRES CONFLITS	Commémoration du 8 Mai
08.06.13	ASSOCIATION SALTIMBAGA	8 ^{ème} édition de Monoerectus
14.06.13	STE GEMMES SPORTS	Assemblée Générale
28.06.13	ECOLE PRIVEE ABBE ANGOT	Distribution des prix